



AMBASSADE DE SUISSE
EN HONGRIE

Au RJ
12.12
f

BUDAPEST XIV, le 26 novembre 1973

Népszínház út 107
Télégrammes: Ambassade Budapest
Télex: Amsuisse Bpest 03625
Téléphones 229.491
229.492
426.721

Réf.: 715.1: (3) - ST/hw

ar	BTL	AE	NU	BTL	RJ		a/a
Datum	30.11						22.12
Visa	1972	af	Nu	1972	W		B
EPG			30.11.73			15	
Ref.	o. 301 Ho / o. 320 Ho.						

A la Direction des
Organisations internationales du
Département politique fédéral

3003 B e r n e

Relations helvète-hongroises

Monsieur l'Ambassadeur,

En date du 19 octobre dernier, M. Rial, Secrétaire général de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO, m'informait qu'une petite cérémonie aurait lieu quelques jours plus tard au cours de laquelle M. Charles-Frédéric Ducommun, Président de cette institution, remettrait le premier exemplaire de l'ouvrage "Béla Bartók und die Schweiz" à mon collègue hongrois à Berne, qui recevrait ensuite quelques personnes chez lui.

Je n'en veux certes pas à l'Ambassadeur Varsanyi de ne m'avoir pas associé à la cérémonie en question. Il avait été convenu entre lui et moi que je lui ferai signe à fin octobre et qu'il me demanderait de venir déjeuner chez lui avec ma femme au début de novembre, échange de courtoisie du moment que je l'avais accueilli avec son épouse à Budapest en août dernier au cours de son congé en Hongrie. Or, je ne lui ai fait signe qu'à fin octobre!

En revanche, les listes des agents en congé en Suisse circulent chaque semaine dans les services du département. Il est pour le moins curieux que ni le Service culturel de votre direction pas plus que le Secrétaire général de l'UNESCO n'aient songé à me faire signe. Bien que représentant le Conseil fédéral à Budapest, je reste intéressé au premier chef aux échanges culturels entre nos deux pays, même s'ils ont lieu en Suisse - à plus forte raison lorsque je m'y trouve - et non pas en Hongrie.

- 2 -

Mais c'est là évidemment un point tout à fait secondaire, qui ressortit peut-être davantage à la courtoisie et, dans ce domaine, il faut hélas se montrer de moins en moins exigeant.

Beaucoup plus important en revanche - pour ne pas écrire fondamental - est l'assistance matérielle que notre Commission nationale pour l'UNESCO a apporté à la publication du livre de l'Ambassadeur Fuchss qui, quoi que l'on puisse dire et penser, a rendu un hommage, certes justifié, à Béla Bartók qui n'en reste cependant pas moins un compositeur hongrois. Alors que l'on nous rappelle à chaque instant la situation critique des finances fédérales et nous astreints à des économies drastiques, il est frappant de constater que, par ailleurs, nous ne faisons rien moins que de financer une propagande étrangère. S'agissant d'un pays de l'Est, le phénomène est d'autant plus piquant. Notre partenaire doit en faire des gorges chaudes, non sans de bonnes raisons. Et si, au surplus, nous sommes prêts à lui communiquer tout le matériel technique nécessaire au cas où la Hongrie envisagerait de faire la traduction de l'ouvrage de l'Ambassadeur Fuchss - ce qui n'ira pas sans frais - l'exercice sera décidément intéressant pour mon pays d'accréditation.

Ne conviendrait-il tout de même pas de savoir mesure garder et de laisser aux Hongrois le soin de financer eux-mêmes leur propagande? Imagine-t-on un seul instant que Budapest accepte de soutenir de quelque façon une oeuvre écrite par un ressortissant hongrois sur un compositeur suisse?

C'est guidé par les mêmes sentiments que je vous ai écrit le 8 de ce mois à propos de l'accord de coopération scientifique. Il ne faudrait pas que nous soyons, là aussi, les dupes et que nous facilitions financièrement et d'autres façons des échanges qui ne se manifesteraient que dans un seul sens.

Je ne reviendrai pas ici sur l'attitude du Conseiller aux Etats Reverdin qui, au cours d'un récent séjour d'une semaine à Budapest, a eu des entretiens avec les représentants de l'Institut hongrois des relations culturelles tout en se gardant de prendre n'importe quel contact avec cette mission. Je vous ai déjà écrit ce que j'en pensais. Ce comportement de la part d'un membre de notre Parlement est, à mon avis et au moins jusqu'à plus ample informé, incompréhensible, d'autant plus que tôt ou tard il faudra bien se résoudre à mettre mon ambassade au courant. Quelle est dès lors l'impression qu'une mission comme la nôtre peut produire auprès de nos partenaires lorsque ceux-ci viennent à nous parler de nos projets? Je vous le donne à penser. Aussi, j'attends avec le plus grand intérêt votre réponse à ma communication du 8 de ce mois à ce sujet, de même

- 3 -

que vos vues à propos du problème qui fait l'objet de la première partie de cette lettre.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.


(René STOUDMANN)

Double pour information à:

- Direction politique DPF
- Direction administrative DPF